

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Exprimés
15	13	14

1-2901/2024

Date de la convocation

23 janvier 2024

Date d'affichage

23 janvier 2024

Pour	Contre	Abstention
14	0	0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABASTON
SEANCE DU 29 janvier 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy CAZALET, Maire.

Présents : MM. Guy CAZALET, Jean-Pierre BRITIS, Frédéric CATHALOGNE, Patrick CHAUVIN, Yannick CLAVERIE, Alain KOMPANITCHENKO, Bruno LERMANOU, Grégory PALENGAT, Patrick PAREDES, Mmes Pascale BESTI, Sandrine DUMARTIN, Fanny MARTHOU-DELALANDRE, Elisabeth POUTS.

Absente : Mme Stéphanie RELEA.

Excusé : M. Guy BITAILLOU (ayant donné procuration à M. Guy CAZALET).

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre BRITIS.

Objet : autorisation de mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024

Le Maire rappelle à l'assemblée que l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent soit 36.447,10 euros. Cette autorisation est nécessaire lorsque la Commune doit faire face en début d'année à de nouvelles dépenses d'investissement ne pouvant attendre le vote du budget.

Le Maire expose à l'assemblée que les dépenses nécessaires concernées sont :

- Extension de réseau souterraine pour l'alimentation de 3 terrains communaux par TE64 - compte 2041582 pour 1.945,64 €,
- Travaux de génie civil communication électronique option A pour l'alimentation de 3 terrains communaux par TE64 - compte 2041582 pour 11.076,98 €,
- Achat d'un aspirateur pour la cantine - compte 2188 pour 700,00 €,
- Achat de deux chariots de lavage pour la cantine - compte 2188 pour 346,00 €,
- Achat de buts de foot – compte 2188 pour 1.582,50 €.

Il précise que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2024.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité

AUTORISE Le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent soit 36.447,10 euros pour les opérations suivantes :

- Extension de réseau souterraine pour l'alimentation de 3 terrains communaux par TE64 - compte 2041582 pour 1.945,64 €,
- Travaux de génie civil communication électronique option A pour l'alimentation de 3 terrains communaux par TE64 - compte 2041582 pour 11.076,98 €,
- Achat d'un aspirateur pour la cantine - compte 2188 pour 700,00 €,
- Achat de deux chariots de lavage pour la cantine - compte 2188 pour 346,00 €,
- Achat de buts de foot – compte 2188 pour 1.582,50 €.

20 route de l'Eglise 64160 GABASTON

☎ : 05 59 68 33 98 – Messagerie : mairiedegabaston@gmail.com

Site internet : www.gabaston.fr

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Guy CAZALET

